

MAIRIE
DE
37240 LIGUEIL

Le 15 décembre 2017

Tél. 02.47.59.60.44
Fax 02.47.59.94.97



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme les années précédentes, la ville de Ligueil participe au concours des villes et villages fleuris organisé par le conseil départemental.

Pour le concours des maisons fleuries qui aura lieu en 2018, le jury effectuera deux passages durant l'été, **le premier en juin** (pour proposer 2 candidats au concours départemental), **le deuxième en été**.

N'hésitez pas à remplir le bulletin ci-dessous avec comme date limite d'envoi **le 15 mars**. Les maisons non inscrites ne sont pas notées par le jury.

↳ **L'inscription est donc impérative.**

Nous vous remercions à l'avance de votre contribution à l'embellissement de notre cadre de vie rendu ainsi plus agréable et plus accueillant, d'autant que 2018 est une année de Comice et que nous accueillerons de nombreux visiteurs.

Nous vous prions de croire, **Madame, Mademoiselle, Monsieur**, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Robert ARNAULT,
Adjoint au Maire

Bulletin de participation au concours 2018



M. Mme Mlle (Nom – prénom)
Adresse : Rue N°
ou bien, lieu dit N°
n° téléphone

Participera au concours des maisons fleuries dans la catégorie :

- Maison fleurie avec jardin visible de la rue
- Maison avec cour et jardinet
- Commerce fleuri

À Ligueil, le

Signature :